

A l'occasion de la semaine du développement durable, qui a lieu du 27 mai au 4 juin 2006, le SMICTOM participe une nouvelle fois aux Recyclades 2006, événement organisé par Eco-Emballages permettant aux collectivités locales de sensibiliser le public, faire changer les comportements au geste de tri.

Nous vous proposons donc le programme suivant :

> Animation sur les déchèteries

Déchèterie du Grand-Fougeray	Mercredi 24 Mai (Après-midi)	Déchèterie de Guipry	Mercredi 7 juin (Matin)
Déchèterie de Guichen	Vendredi 26 Mai (Après-midi)	Déchèterie de Sixt sur Aff	Samedi 10 Juin (Matin)
Déchèterie de Bain de Bretagne	Samedi 27 Mai (Journée complète)	Déchèterie de Maure de Bretagne	Samedi 10 Juin (Après-midi)
Déchèterie de Pipriac	Mercredi 31 Mai (Après-midi)		

> Visites de sites

Site de compostage des déchets verts ECOSYS : ZA de l'Hermitière - 7 rue du Wagon à Orgères :
Mardi 30 Mai - Mercredi 31 Mai - Jeudi 1^{er} juin à 10 h et à 15 h

Site d'incinération de Rennes Métropole des ordures ménagères SOBREC : Avenue Charles Tillon à Rennes
Vendredi 2 juin à 10 h 30

Renseignements et inscriptions auprès du SMICTOM au 02.99.57.04.03 avant le 29 mai 2006

> Bac Option Recyclades

Le 9 juin prochain à la salle polyvalente de Pléchâtel à partir de 20 h aura lieu le " Bac Option Recyclades". Ce quiz événementiel mettra en scène plusieurs équipes d'une petite dizaine de personnes, qui seront des écoliers, des collégiens, des lycéens, des élus, et des associations à but environnemental, leur permettant ainsi de jouer ensemble. Chaque équipe pourra faire appel à deux jokers présents dans le public. Un animateur professionnel posera des questions sur le thème de l'environnement. Le jeu durera environ 1 heure.

L'équipe gagnante se verra remettre des entrées pour la Cité des Sciences à Paris et chaque équipe participante aura un lot de consolation.

Il y aura également une exposition sur le tri et les dessins des enfants ayant participé au concours mis en place.

Un pot sera offert à la fin du jeu



> Concours de dessins destinés aux écoles primaires

Afin de poursuivre une démarche de sensibilisation sur le tri et le recyclage des déchets, le SMICTOM du NAR propose un concours de dessin sur les déchets à toutes les écoles situées sur le territoire du SMICTOM du Nord de l'Arrondissement de Redon.

L'objectif de ce concours est de réaliser une affiche de sensibilisation sur le thème : "Je ne jette rien dans la nature" en imaginant un slogan.

Ce concours représente à la fois un projet de création motivant pour les classes de votre école mais aussi un moyen de communication pour le SMICTOM.

Les lots seront remis le 9 juin à partir de 19 h 30 à la salle polyvalente de Pléchâtel :

- Reproduction de l'affiche sélectionnée et campagne d'affichage sur les points recyclages et dans les Mairies du SMICTOM du NAR
- Abonnement de la classe gagnante à Eco-Junior
- Divers lots en matière recyclée pour l'école pour chaque élève des classes participantes

> "Contre-nature ? ... Pas si sûr !"

Du 27 mai au 19 juin découvrez sur le territoire du SMICTOM, cinq oeuvres d'art sur le recyclage et la réduction des déchets réalisés par Estelle SÂMSON et Erick DEROOST de l'Atelier de la Corderie de Rennes.

Les œuvres dites "contre-nature", aux noms poétiques et ludiques - les arbres ballots, le Mont Caddie, les folles-plastic', le terreau d'interrogation et le métalithe - sont toutes constituées de déchets recyclés. Elles ont été conçues et imaginées pour s'intégrer dans le cadre de la manifestation nationale les Recyclades 2006 et de la semaine du développement durable. Elles sont nées de plusieurs idées fortes. Elles sont la synthèse de plusieurs axes de recherche artistiques faisant pleinement écho aux préoccupations du SMICTOM.



Après vous avoir présenté la prévention des déchets "quand je fais mes courses" et "quand je choisis un bien d'équipement", respectivement dans les SMICTOM Infos n° 14 et 15, et à quelques semaines des vacances d'été, nous poursuivons notre démarche "EN VACANCES" :

Pourquoi penser à la prévention des déchets ?

Lorsque que nous sommes en vacances, comme le reste de l'année, nous produisons des déchets. Ce sont aussi des moments privilégiés, où nous sommes disponibles pour réfléchir à nos actes quotidiens et "consommer responsable".

A quels niveaux agir ?

• Avant de partir :

- Videz le réfrigérateur des produits périssables. Si vous pensez ne pas pouvoir les consommer, n'oubliez pas qu'ils feront peut-être plaisir à vos voisins qui partent plus tard.

- C'est le moment idéal pour faire le point sur la date de péremption des surgelés dans le congélateur et, mieux, pour le vider, le dégivrer et prévoir son arrêt pendant les congés.

• Sur la route des vacances :

- Bien préparer le panier de pique-nique pour ne pas emporter plus qu'on ne va consommer.

- Stocker les produits sensibles à la chaleur dans une glacière.

- Pour vos achats, si vous n'avez pas de panier, utilisez de préférence des sacs-cabas (réutilisables), désormais disponibles dans de nombreuses grandes surfaces.

- Après le pique-nique, rassembler les déchets dans un sac pour les jeter dans une poubelle. Ou mieux, sur une aire d'autoroute avec un point recyclage, prendre soin de jeter les emballages recyclables dans la poubelle de tri correspondante.

- Nous vous rappelons qu'un déchet, même biodégradable, ne doit pas être jeté par la fenêtre...

• Choisir son hébergement :

- Choisir des lieux d'hébergement où le respect de l'environnement est intégré dans les pratiques de l'exploitant : hôtels, campings,...

- En particulier, l'écolabel européen peut guider votre choix. Voir à ce propos le site www.eco-label.com (catégories "hébergement touristique" et "campings")

• Une fois sur place :

- Comme à la maison, les médicaments pour soigner les petits maux de l'été sont à rapporter avec leurs emballages chez le pharmacien.

- Acheter les produits alimentaires au fur et à mesure de vos besoins, notamment les fruits et légumes qui se flétrissent vite lorsqu'il fait chaud, et perdent rapidement leurs vitamines.

• A la plage :

- Préférer des sacs ou paniers un peu lourds pour transporter vos affaires, car un sac trop léger risquerait de s'envoler. De même, être particulièrement attentif à tous les objets légers (plastique souple, polystyrène) apportés sur la plage, que le vent risque d'entraîner.

- Jeter vos déchets dans les poubelles : l'opération Vacances Propres en a pourvu 1300 stations de tourisme, en permettant même le tri des emballages (sacs à rayures jaunes).

- Eteignez bien vos cigarettes et ne laissez pas traîner vos mégots.

• A la montagne :

- Le poids étant la première contrainte, privilégiez les produits en vrac, ce qui limitera le poids et la quantité d'emballages vides à rapporter.

- Le papier hygiénique utilisé sera enterré pour des questions d'esthétique et ils sera ainsi plus rapidement décomposé.

- Nous vous rappelons que l'on ne brûle pas ses déchets en montagne (émissions importantes de dioxines) d'autant plus que de nombreux déchets ne sont pas détruits par un simple feu...sans parler du risque d'incendie.



BPB Placo : production de polystyrène expansé



L'activité du site se caractérise par :

- L'aspect fluctuant (saisons, marchés, prix des matières premières,...)
- L'aspect de concurrence (trois leaders + quelques indépendants)
- La zone de travail (Basse Normandie - Bretagne - Pays de Loire)

Les déchets PSE doivent être conformes à un cahier des charges précis :

- Matériau propre (pas de balayures)
- Matériau sec
- Matériau pur (pas de corps étrangers : scotch, ciment, colle, film, peinture, poubelles)
- Matériau recyclable (pas sciures ni de poussières)

Le circuit du recyclage est le suivant :

- Collecte du polystyrène
- Broyage
- Recyclage en produits d'isolation

L'environnement est préservé à toutes les étapes du cycle de vie du PSE, de la fabrication à sa valorisation. Il est 100 % recyclable, sain, moins polluant que le bois lors de sa combustion et offre les meilleures performances thermiques et acoustiques du marché des isolants. Son élaboration issue de la valorisation d'un sous-produit pétrolier permet d'économiser des tonnes de combustibles en nous isolant. Au terme de son cycle de vie, il peut être utilisé comme "charbon blanc" dans les fours des incinérateurs. Mélangé aux déchets, il accélère la combustion et réduit ainsi la quantité de fioul nécessaire. L'énergie générée peut être récupérée sous diverses formes : électricité, eau chaude, vapeur pour chauffage.

A titre expérimental, le SMICTOM envisage de tester sur une déchèterie la collecte séparative du polystyrène en vue de le réintroduire dans la fabrication des produits de BPB Placo.

L'usine BPB Placo, située à Guipry, a été inaugurée en 1968 et a été rachetée par le groupe BPB en 1990. C'est un site de production de polystyrène expansé (PSE).

Les produits fabriqués sont destinés au marché de l'isolation du bâtiment, et à des applications industrielles (de type calage par exemple).



- BAIN-DE-BRETAGNE
- BAULON
- LA BOSSE-DE-BRETAGNE
- BOURG-DES-COMPTES
- BOVEL
- BRUC-SUR-AFF
- LES BRULAIS
- CAMPEL
- CHANTELOUP
- LA CHAPELLE-BOUEXIC
- COMBLESSAC
- LA COUYERE
- CREVIN
- LA DOMINELAIS
- ERCE-EN-LAMEE
- GOVEN
- LE GRAND-FOUGERAY
- GUICHEN
- GUIGNEN
- GUIPRY
- LAILLE
- LALLEU
- LASSY
- LIEURON
- LOHEAC
- LOUTHEL
- MAURE-DE-BRETAGNE
- MERNEL
- MESSAC
- LA NOE-BLANCHE
- PANCE
- LE PETIT-FOUGERAY
- PIPRIAC
- PLECHATEL
- POLIGNE
- SAINTE-ANNE-SUR-VILAINE
- SAINT-GANTON
- SAINT-JUST
- SAINT-MALO-DE-PHILY
- SAINT-SEGLIN
- SAINT-SENOUX
- SAINT-SULPICE-DES-LANDES
- SAULNIERES
- LE SEL-DE-BRETAGNE
- SIXT-SUR-AFF
- TEILLAY
- TRESBŒUF

SMICTOM Info

EDITO

Compostage et réemploi pour réduire les déchets

A partir de 2006, le SMICTOM encourage la réduction des déchets à la source par le développement de deux nouveaux projets :

Tout d'abord, le SMICTOM envisage de mettre progressivement à disposition des habitants, des composteurs individuels de jardin à prix réduit.

Avec cet outil, le compostage individuel des biodéchets dans son jardin (épluchures de fruits et légumes, fleurs fanées, tonte de pelouse, petits branchages) sera facilité.



Si un grand nombre de foyers adhère au projet, cette action peut avoir des conséquences importantes sur les quantités de déchets à traiter en dernier ressort par le SMICTOM vu le pourcentage de biodéchets présents dans les ordures ménagères (de l'ordre de 20 à 30 %). Une assistance technique pour les foyers se lançant dans l'opération est prévue par le SMICTOM.

Le second projet réside dans la volonté de mieux gérer les apports en déchèterie en vue de faciliter la réparation et le réemploi de tout objet encore en état de servir via la mise en place d'une Recyclerie. Cet équipement permettra aux habitants du SMICTOM de ne pas jeter ce qui peut encore servir : une seconde vie pour les objets ou matériaux, c'est autant de déchets jetés en moins !



Dans ce domaine là aussi, les enjeux sont importants tant sur le plan de la protection de l'environnement, par une prise de conscience de la nécessité de changer ses comportements sur les déchets, que du développement social car ce type d'activité peut générer des emplois propices à l'insertion vu la formation qui peut être développée autour du réemploi.

R. PIRON
Président du SMICTOM

Coup de chapeau à la marque U !



La commission communication tenait à souligner l'initiative réussie, développée par la marque U, de faire figurer les consignes de tri sur l'emballage de ses produits.

Les consignes sont très claires et très précises. Il ne reste plus qu'à toutes les autres marques d'adopter la même démarche ! Le Président du SMICTOM va écrire aux producteurs d'emballages en ce sens.

Bien trier les emballages

BOITES MÉTALLIQUES



BOITEILLES FLACONS EN PLASTIQUE EN PLASTIQUE



Dans un même sac jaune, vous pouvez mettre :



COLLECTE UNE FOIS PAR SEMAINE (jour de collecte disponible auprès de votre mairie)

BRIQUES ALIMENTAIRES



CARTONNETTES



A ne pas déposer dans le sac jaune : pots de yaourt, barquettes plastiques, films et sacs plastiques, bouteille d'huile, barquettes polystyrènes (conditionnement de la viande) et tous les déchets périssables qui pourraient, par leur présence, souiller le contenu des sacs.

Pour répondre à toutes vos questions sur le tri des déchets...

N'hésitez pas à appeler le SMICTOM au **02 99 57 04 03** du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00. Fax 02 99 57 37 10 - e-mail : accueil.smictom.nar@maison-intercommunale.org - Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Nord de l'Arrondissement de Redon - B.P.88051 - 12 rue Blaise-Pascal - Z.A. de la Lande Rose - 35580 GUICHEN - ISSN : 1774-9255.